



Comité de citoyens pour un environnement sain en Chaudière-Etchemin



Dossier des odeurs à Charny et dans les environs **Bilan 2002**

En cette fin d'année, voici le bilan que dresse le comité de citoyens pour un environnement sain en Chaudière-Etchemin (CCESCE) en ce qui a trait aux odeurs à Charny et dans les environs.

De façon générale :

Les citoyens ont connu de nombreux épisodes d'odeurs, notamment durant le printemps et l'été. À cet effet, l'odoramètre mis en place en avril dernier a permis de témoigner de la réalité des odeurs à l'échelle de Charny et d'une partie de Saint-Rédempteur. Sur un total de 161 jours mesurés, les citoyens ont noté des odeurs pendant 128 jours. Les plaintes déposées à Urgence Environnement pour cette même période (879 plaintes) confirment d'ailleurs les données de l'odoramètre.

Depuis le début de l'automne, nous notons cependant une accalmie. Depuis septembre, 249 plaintes ont été signalées à Urgence Environnement, surtout en septembre, pour un total de plaintes de 1128. Le quartier le plus souvent touché demeure encore une fois celui des Trains, situé à proximité de l'usine.

Comité de suivi du programme d'assainissement:

Durant l'année, deux membres du CCESCE ont assisté aux sept réunions du comité de suivi, mis en place pour suivre l'application du programme d'assainissement de l'usine Alex Couture inc. Jusqu'à présent, l'usine a réalisé la quasi-totalité du programme soit: l'agrandissement des aires de réception des camions, l'installation d'un septième biofiltre, le remplacement du matériel filtrant des six autres biofiltres et l'installation d'un épurateur de gaz. À venir en 2004, l'installation d'un deuxième épurateur de gaz.

LES PROJETS DU CCESCE POUR 2003

Comité de suivi:

Le comité de suivi se réunira à cinq reprises au cours de 2003. Le CCESCE continuera d'y siéger et de suivre attentivement les activités de l'usine.

Usine de traitement des eaux usées:

L'usine de traitement des eaux usées dédiée à l'usine Alex Couture inc, et dont l'entreprise est le maître d'œuvre, devrait être en opération en 2003. Cette usine permettra de traiter les eaux usées que rejette



Comité de citoyen pour un environnement sain en Chaudière-Etchemin



l'usine dans la rivière Chaudière. Rappelons que la charge polluante actuelle générée par l'usine est équivalente à celle d'une population de 100 000 habitants. Nous espérons que l'usine de traitement permettra de réduire de façon significative la pollution générée par l'usine d'équarrissage. Toutefois, ce dossier n'est pas discuté au comité de suivi, ne faisant pas partie du programme d'assainissement.

Développement durable:

Le CCESCE s'intéresse aussi au développement durable. En ce sens, le comité compte mettre en place un projet qui vise à protéger des boisées naturels de la région. Le projet du CCESCE s'inscrit dans le cadre du projet de *Loi sur la conservation du patrimoine naturelle*, déposé en novembre dernier par le ministre Boisclair. Ce projet de loi fera l'objet d'un mémoire visant à encourager le gouvernement québécois à protéger les boisées résiduels de la région. En ce sens, toute personne intéressée à participer à cette activité constructive est invitée à communiquer avec le CCESCE à l'adresse suivante : info@ccesce.com.

Finalement, le comité inaugurera très prochainement un Vox pop sur le site Internet www.capueacharny.com. Des questions seront posées régulièrement aux internautes pour connaître leur opinion sur des questions d'actualité.

Source :

Comité de citoyens pour un environnement sain en Chaudière-Etchemin (CCESCE)

www.capueacharny.com

info@ccesce.com